

signé j. le roy. & nous, vicaires soussignés avons donné la benediction 10.
 nuptiale à jean chalonneau garçon filaster âgé de vingt quatre
 ans fils de défunt jean chalonneau & de peronne Melle.
 de cette paroisse. & à Jeanne fouchard âgée de 21.
 dix huit ans fille de défunt j. lequy fouchard, & de Jeanne Charbonnier
 de la paroisse de St. Maurice de ce lieu d'autre part; ont été présents,
 & consentans audit mariage Julien yon mason oncle & tuteur des
 l'époux, François guillon filaster son beau-frere, Pierre Charbonnier
 journalier oncle, & tuteur de l'épouse & de la paroisse de St. Jean
 des marais, Pierre fouchard garçon son frere de la paroisse de St.
 Maurice de ce lieu, & plusieurs autres parents, & amis qui ont dit bien
 connoître lesdits époux, & leur domicile, & ont déclaré ne s'avoit signer
 de ce enquis. M. payze vic.